

Coordonnées

Merci de fournir toutes les coordonnées de votre organisation

Nom de l'Organisation : **ARTISANS DE PAIX asbl**

Nom de la personne responsable : **Marcel NZUNDU**

Adresse : **9, rue de la flèche 1000 Bruxelles**

Tel : **+32474513120**

Fax : **+3224266169**

e-mail : artisansdepaix1@yahoo.fr

Site Web : www.artisansdepaix.best.cd

Renseignements demandés

Indications Générales

1. Les questions sont ouvertes, elles permettront ainsi aux acteurs de la culture de la paix de développer les points qu'ils estiment les plus importants.
2. Les réponses doivent signaler les réussites comme les problèmes et les insuffisances afin que l'UNESCO et ses Etats membres puissent en tirer des enseignements utiles.

I

ACTIONS REALISEES PAR VOTRE ORGANISATION AFIN DE PROMOUVOIR UNE CULTURE DE LA PAIX

1. Faites un bref compte-rendu analytique des activités entreprises pour la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix depuis l'année 2001.

y compris :

- **les objectifs**

« Artisans de Paix a pour objet toute activité tant en Belgique qu'à l'étranger se rapportant à la recherche, à la promotion et à l'incitation de la paix sous toutes ses formes par les chansons, les animations, la formation et l'information, ou simplement utiles à la réalisation de son objet, en ce compris la production, l'édition, le transport, l'alimentation, l'habitat.

Elle peut accomplir toutes les opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières se rapportant directement ou indirectement à son objectif.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toute affaire, entreprise ou société ayant un objectif analogue ou similaire ou qui sont simplement de nature à favoriser le développement de son activité, à procurer plus de capacité à son outil de travail ou à lui faciliter l'écoulement de ses produits. »

Elle peut accomplir toutes les opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières se rapportant directement ou indirectement à son objectif.

Elle peut s'intéresser par toute voie dans toute affaire, entreprise ou société ayant un objectif analogue ou similaire ou qui sont simplement de nature à favoriser le développement de son activité, à procurer plus de capacité à son outil de travail ou à lui faciliter l'écoulement de ses produits. »

1. la mobilisation des jeunes est effective et continue.
2. l'encadrement des jeunes accompagne et se poursuit dans une éducation permanente
3. la mobilisation des partenaires a donné lieu à des demandes de nombreuses associations pour un travail en partenariat
4. le Festival a atteint tous ses objectifs et rassemblé toutes les races, cultures, styles musicaux sur le lieu mythique de manifestations de l'Union Européenne : l'Esplanade du Cinquantenaire
5. le patronage du festival par la commission locale de l'UNESCO/Belgique, la reconnaissance du Festival en tant qu'événement classé par l'Europe
6. Parrainage et publication du Festival par le Centre pour l'Egalité des chances et le Gouvernement Fédéral de Belgique.

7. reconnaissance solennelle de la Police de Bruxelles comme une manifestation Pacifique et exemplaire.
8. incitation des unités artistiques pour des productions de chansons en faveur de la culture de la paix ;
9. crédibilité internationale débouchant sur les prises en charges de divers acteurs internationaux en production hors de leurs territoires d'origines.
10. considération comme référence de groupe actif par les autorités locales et des institutions qui proposent d'assurer un encadrement d'étudiants stagiaires.
11. Participation aux activités de la Communauté Congolaise de Belgique.
12. Participation à la démobilisation des enfants soldats en République Démocratique du Congo.
13. Encadrement des enfants en collaboration avec les Ong de la place au Bénin et en R.D.Congo.

- les bénéficiaires

Nombre de bénéficiaires directs: + de 1000 personnes

Groupes cibles :

Enfants (0-15 ans) Jeunes (15-25 ans) Adultes (Les parents) Personnes âgées

Les activités sont gérées à Bruxelles/Belgique et elles se déroulent dans d'autres pays européens et africains.

- les ressources affectées

- Education pour une culture de la paix et de la non-violence
- Développement économique et social durable
- Respect de tous les droits de l'homme
- Participation démocratique
- Compréhension, tolérance, solidarité
- Communication participative et libre circulation de l'information et des connaissances
- Paix et sécurité internationales

- les résultats

1. Publications :
 - « Artisans au fil du temps
 - Rapport du Festival de Paix (Cinquantenaire)
 - Rapport « Espace Senghor : Parlons de ça en musique »
 - Rapport « Garando »
2. CD : single contre la violence à l'école
 - Single « L'hymne de l'Europe : all for children» participation des musiciens de diverses provenance
 - Album : « Bel avenir »
 - Maxi single : « For Africa » sélection de musiques de tous les jeunes rappers, toute nationalité confondue.
3. Documentaire sur Artisans de Paix et ses projets : diffusion sur les chaînes TV : RTBF-RTL-TV BRUXELLES- Télé-Bruxelles-VRT-T1 Hollande- ZDF- ARTE
4. Notre site Internet
5. Production et Edition d'un CD, Vidéo & K7 des artistes Congolais de Belgique pour la paix au Congo.
6. Appuie de sans papiers en Belgique
7. Implication à la culture de la paix de la Communauté Congolaise de Belgique
8. Activité de tuteurs de mineurs non accompagnés.

2. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées dans vos activités ?

Le manque de moyens financiers par rapport à l'ampleur de la besogne.

- Le manque d'argent
- La méfiance des institutions certaines publiques de financement
- La précarité des personnes cibles souvent instables

Quant aux leçons retenues, l'impression première de la disponibilité dont font preuves les Organismes

- L'UNESCO n'a pas assuré le suivi de certaines interventions financières (la seule faite pour la participation de Artisans de Paix au Festival du Congo Brazza)
- Aucune réaction constructive de l'UNESCO n'a suivi notre précédent rapport sur ce point.
- Les organismes attribuent plus d'importance à leur propre image qu'à l'efficacité de l'action

3. Avez vous privilégié un ou plusieurs domaines définis dans le programme d'action pour une culture de la paix ?

- la musique (voir annexe) et la danse
- le sport parce que il est un instrument international
- édition de CD de jeunes talents

Précisez la raison pour laquelle ces domaines ont fait l'objet de votre choix.

- Parce que les jeunes les aiment.

PROGRES GENERAUX VERS UNE CULTURE DE LA PAIX

4. Avez vous identifié des progrès réalisés vers une culture de la paix (et dans ses huit domaines d'action) durant les cinq premières années de la Décennie (2001-2005) ?

5. Quels ont été selon vous les obstacles principaux à la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence ?

- les programmes parallèles des gouvernements qui pèchent du fait même de leur instabilités.
- la « commercialisation » des interventions humanitaires
- le recours aux médias pour des institutions les plus nantis qui les font passer pour les plus efficaces.
- L'usage abusif des résultats spectaculaires à l'encontre des efforts tenaces et discrets des mini projets (qui ont plus d'effets durables).

Bref c'est le manque de moyens financiers par rapport à l'ampleur de la besogne.

6. Avez vous développé dans vos activités des moyens pour mesurer à moyen et longs termes les progrès dans vos activités ?

Oui...

Si oui, lesquels ?

- Oui :
- les bilans et audits internes trimestriels.
 - le recours à audit externe (stagiaire)

PARTENARIATS ET COOPERATION

7. Considérant que la mise en œuvre du programme d'action pour une culture de la paix repose en grande partie sur la création de partenariats et sur la coopération entre les différents acteurs, avez-vous dans le cadre de vos activités en faveur d'une culture de la paix créé des partenariats avec d'autres organisations ?

Oui

Si oui, lesquels ?

1- partenaires de mise en œuvre
lesquels ?

- Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement « IBGE »
- La régie des bâtiments/ Esplanade du Cinquanteaire
- La Ville de Bruxelles
- La police de Bruxelles et la police Fédérale
- Ministère de la Culture et de la Jeunesse de la Communauté française de Belgique,
- Vlaamsgemenschapcommissie
- Centre pour l'Egalité des chances.
- FUN-O-TEC S.A.
- Silence Music SA
- La Communauté Congolaise de l'étranger (commission pour l'aide aux sans papiers)
- Les Universités d'Anvers et d'Amsterdam

8. Connaissez-vous le site web de l'UNESCO consacré à la Décennie internationale (www.unesco.org/cp)? Dans quelle mesure les ressources et outils (calendrier des événements et bourse d'échange) disponibles sont utiles pour votre organisation ?

Oui, non seulement nous connaissons le site web de l'Unesco, mais Artisans de Paix dispose d'un espace accessible par un mot de passe du site technique de la Culture de la Paix. En tant que « bourse d'échanges », le site centralise, par définition les actions et expériences vécues à travers le monde, dans leur réussite comme dans leur limite.

IV

ENGAGEMENT EN VUE DE NOUVELLES ACTIONS OU INITIATIVES ET NOUVELLES ORIENTATIONS POUR LA POURSUITE DE LA DECENNIE

9. Enumérez les nouveaux engagements pris par votre organisation en vue de promouvoir une culture de la paix dans les 5 ans à venir.

si oui, merci d'indiquer le nom de l'organisation ainsi que le type de ressources échangées

Nous nous sommes engagés avec plusieurs organisations qui font des actions dans la même direction avec nous.

- 1° L'Institut National des Anciens Combattants et Invalides (INIG)
- 2° Le Ministère de la Défense belge
- 3° Le Ministère de la Défense et de la Démobilisation des Enfants soldats congolais
- 4° La société Anonyme CONTEXPORT
- 5° La Fédération des Chefs Coutumiers Cellule Europe
- 6° La Fédération belge de Sport
- 7° ACC5
- 8° POTO MOINDO
- 9° Dialogue Afrique Europe DAE
- 10° La Ville de Bruxelles / Echevinat de Sport
- 11°-Afous, cfr le site UNESCO
- 12°-Mains de Paix, cfr le site UNESCO
- 13°-Université Catholique de Louvain « UCL » cfr le site UNESCO
- 14°-Les stagiaires...
- 15°-Maison de la Paix , Ong Pan africaine 05 bP 9085 AKPAKPA,
place Lénine, Cotonou- Bénin tél. 00.22.90.56 162 @ maisondelepaix@yahoo.fr
- 16°-JHON Gbadejo Ademiran , » African culture development fondation », écrivain soutenu et édité
par l' UNESCO (23 au 24 sept.1999)
- 17°-KANYA Pure : "Visual Art Student" Kupang indah XIII/ 24, Surabaya – 60225
Indonesia@ faridawijaya@yahoo.fr Benni Candra : suryagp@indosat.net.it

18°-Mouvement international pour les enfants (UNICEF local belge)

19°- Groupe Yorou . M. Grand Jean, chanteur leader, Jesse cool- Paris France

www.yorou.com

20°-Assalam percussion. Gaël Dedonder gdedonder@irisnet.be www.assalampercussion.be.tf

21°- Mouvement de la Paix. Pierre Villard (Forum européen de Paix Paris France)

22°-"GMC Secrétariat" <gmc@lists2.netaid.org>

<http://www.woman.ch/children/coalitionimpact.asp>

10. Pensez-vous qu'il existe des domaines principaux pour la mise en œuvre d'une culture de la paix parmi les huit domaines définis dans le programme d'action ? Si oui, lesquels ?

* Prévoir une source de financement sûr pour soutenir les actions.

11. Dites brièvement comment vous voyez la promotion d'une culture de la paix durant les 5 prochaines années.

- Nous voyons une promotion de la culture bien suivie et soutenue financièrement si non ce qu'on propose reste utopique.
- Une école interafricaine de la culture de la paix – différente des instituts de la paix- s'impose dans le contexte actuel des vies des pays d'Afrique.